



Location et taille tuyas

Par **Axis58**, le **06/10/2024** à **11:09**

Mon locataire est parti en juillet 2024 et n a pas taille les thuyas (dernière taille printemps 2023). Une close a été ajoutée au bail justement pour éviter ce problème.

Mon bien est géré par une agence.

Dès la connaissance du départ du locataire j ai envoyé de nombreux mails à l agence pour avertir de cet état de fait. Rien n'a été fait et une partie de la caution n a pas ete bloquée et ce, malgré ma demande express.

Je dois faire tailler ces thuyas dont les branches débordent largement sur le trottoir gênant le passage des piétons et cachant même des panneaux de signalisation. Le paiement de la facture de ses travaux peut il être demandé à cette agence?

Par **Pierrepauljean**, le **06/10/2024** à **12:51**

bonjour

l'absence de taille côté trottoir a t il été mentionné sur l'EDL de sortie ?